

Le 3 octobre 2018

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

OBJET : AJUSTEMENT AU PRIX DE POOL – FÊTE DU TRAVAIL
PÉRIODE DU 26 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2018 – SEMAINES 2018-35 À 2018-39

Madame, Monsieur,

Les résultats des ventes couvrant les 5 semaines de la fête du Travail (semaines 2018-35 à 2018-39), soit les abattages du 26 août au 29 septembre 2018, sont maintenant connus. Comme les porcs livrés durant cette période ont été payés selon un prix de pool préliminaire, une remise à l'indice 100, calculée en fonction des poids et des indices de chacun des porcs abattus, vous est versée aujourd'hui.

AJUSTEMENT SELON LES ENTENTES

Ententes	Pool préliminaire	Pool final	Ajustement
Qualité-Québec	119.00 \$	123.23 \$	4.23 \$
Nagano	119.00 \$	122.99 \$	3.99 \$
Breton NGV PROP	119.00 \$	127.16 \$	8.16 \$
Breton NGV IND	118.00 \$	121.39 \$	3.39 \$
Olymel Plus S-PL	118.00 \$	122.28 \$	4.28 \$
ATrahan S-PL02	119.00 \$	119.43 \$	0.43 \$
Breton porc premium	118.00 \$	119.48 \$	1.48 \$
Olymel PL sélection	119.00 \$	122.79 \$	3.79 \$
Lamarche	118.00 \$	121.92 \$	3.92 \$
Olymel porcs lourds	119.00 \$	120.91 \$	1.91 \$
DuBreton Flex-Local	118.00 \$	122.66 \$	4.66 \$
A42 P.Lourds G3 SPL-04	118.00 \$	124.41 \$	6.41 \$
DuBreton SGM	119.00 \$	121.77 \$	2.77 \$

Voici le résultat des ventes pour le porc Qualité-Québec. Le prix de pool final est de 123.23 \$/100 kg à l'indice 100. Les porcs livrés durant cette période ont été payés selon un prix de pool préliminaire de 119.00 \$/100 kg à l'indice 100, entraînant un ajustement final de 4.23 \$/100 kg à l'indice 100.

AJUSTEMENT AU PRIX DU PORCELET

L'ajustement du prix de pool préliminaire a des conséquences sur la détermination du prix du porcelet qui a été transigé sur la base du prix de pool des porcs.

- Pour les transactions réalisées **durant les semaines 2018-35 et 2018-36**, le prix de pool préliminaire était de **102.00 \$/100 kg**. Un ajustement de **4.81 \$/tête** devrait donc être appliqué au prix de base des porcelets transigés;
- Pour les transactions réalisées **durant la semaine 2018-37**, le prix de pool préliminaire était de **109.00 \$/100 kg**. Un ajustement de **3.23 \$/tête** devrait donc être appliqué au prix de base des porcelets transigés;
- Pour les transactions réalisées **durant la semaine 2018-38**, le prix de pool préliminaire était de **114.00 \$/100 kg**. Un ajustement de **2.09 \$/tête** devrait donc être appliqué au prix de base des porcelets transigés;
- Pour les transactions réalisées **durant la semaine 2018-39**, le prix de pool préliminaire était de **119.00 \$/100 kg**. Un ajustement de **0.96 \$/tête** devrait donc être appliqué au prix de base des porcelets transigés;

Pour les vendeurs et acheteurs qui ont utilisé le prix suggéré du porcelet publié sur le site Internet de la Mise en marché, aucun ajustement au prix du porcelet n'est requis, puisque nous avons employé le prix moyen pondéré de la semaine, retranché d'une estimation des frais de mise en marché.

Dans la semaine du 8 octobre 2018, l'ajustement de la compensation de la prime sans ractopamine sera versé pour les semaines 2018-36 à 2018-40 pour la période d'abattages du 2 septembre au 6 octobre 2018.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché

DH/RA/mp